

Marmande

N° 94 / TRIMESTRIEL / Janvier 2023

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE MARMANDE



CITOYENNETÉ • ACTUALITÉS • PAROLES D'HABITANTS • AGENDA

www.mairie-marmande.fr • <https://www.facebook.com/villedemarmande>



ACTUALITÉS

MARMANDE PASSE AU VERT

p. 4-5

**Pourquoi le végétal
est essentiel au bien être
en ville ?**



ACTION MUNICIPALE

À VÉLO, ON A TOUT À GAGNER !

p. 10-13

Les bonnes raisons pour se
mettre à pédaler en 2023.

Infos et Témoignages

p. 4-5

Actualités

Le végétal en ville

p. 8-9

Participation Citoyenne

Budget Participatif #2

p. 14-15

Actualité

Brèves et infos

p. 17

Tribunes

Expression des groupes politiques

p. 6-7

Actualités

Sobriété énergétique et propreté

p. 10-13

Action municipale

Se déplacer à vélo en ville

p. 16

Agenda

Notre choix

p. 18-19

Portrait

Henri Lescouzères

CONSTRUIRE L'AVENIR !

Marmandaises, Marmandais,

Chères Marmandaises, chers Marmandais,

Alors qu'à son ouverture, 2022 nous inquiétait avec la probabilité d'une nouvelle vague de COVID 19 et un confinement, deux crises inattendues sont survenues : l'invasion Russe en Ukraine et la canicule estivale.

Le conflit Ukrainien nous rappelle que la guerre n'est jamais une solution et que la paix est la seule voie durable pour l'humanité.

L'été caniculaire a fait de cette année la plus chaude jamais connue. Ce n'était que l'aperçu d'un été des années 2050, conséquence du dérèglement climatique, si rien n'est fait dès maintenant. Vous en connaissez les effets quotidiens pour nous à Marmande : hausse vertigineuse des coûts de l'énergie, inflation du prix des produits du quotidien.

Ces deux événements rappellent la nécessité de construire un « monde d'après » où nous consommerons avec sobriété, des biens produits pour l'essentiel à proximité, dans lequel nos déplacements seront moins dépendants du pétrole. Ne subissons pas cette perspective mais au contraire engageons-nous avec enthousiasme dans celle-ci. Nous sommes déjà dans la transition vers le monde de demain.

C'est ce vers quoi notre programme électoral vous proposait dans d'emme-



ner Marmande et que nous nous attachons à concrétiser depuis notre élection. Vous retrouverez dans ce journal le travail accompli en ce sens : rénovation d'espaces publics adaptés au changement climatique (Jardin Espiet, Square des Religieuses, école Labrunie,...), plan de sobriété énergétique qui allie modification des pratiques et isolation thermique des bâtiments, 1ers volets du pacte alimentaire dès 2023 (redéploiement des jardins familiaux, sensibilisation à des pratiques vertueuses, travail avec la couveuse agricole bio...). Et nous le faisons avec vous ! L'investissement des agents et des associations dans le plan de sobriété, la solidarité et l'enthousiasme que je constate au quotidien me donnent beaucoup d'espoir dans cet avenir.

En 2023, malgré les contraintes économiques et financières, Marmande doit

continuer à avancer : lancement de la rénovation de la place Clémenceau et des rues Charles de Gaulle, du Palais et Abel Boyé pour redonner de l'attractivité au centre-ville et l'envie de s'y promener ; travaux sur le site de CESame et sur le campus des formations. Sans oublier pour le quotidien des habitants : travaux sur les réseaux eaux pluviales et assainissement, dans les écoles et bâtiments municipaux (plan de sobriété énergétique), voirie (rue Creuzet, voie inter-quartier), plan propreté.

Nous poursuivrons nos efforts pour les animations dans notre ville avec, entre autres, un moment fort : le championnat de France de montgolfières du 12 au 18 août, spectacle garanti.

Nous continuerons à vous associer dans le cadre de la participation citoyenne que nous voulons toujours plus vivante et qui a permis à Marmande de se voir attribuer le trophée de la concertation et de la participation avec 3 étoiles (sur 4 possibles).

Je conclurai en remerciant les agents et élus qui ont proposé des animations de Noël joyeuses et très fréquentées.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à notre ville, une excellente année 2023 !

Joël HOCQUET

Maire de Marmande

JOURNAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE MARMANDE.

N° 94 - Janvier 2023

Dépôt légal à parution : Janvier 2023

Directeur de la publication : Joël Hocquet.

Maquette : Service communication
Conception et Rédaction : Thierry Briantais, Deolinda Pereira.
Photos : Service Communication

Édité à 10 500 ex.
Impression : Laplante

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le mardi, jusqu'à 18h30 pour l'État-Civil.

Accueil : 05 53 93 09 50

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec le maire ou un élu, appelez le cabinet du maire au 05 53 93 47 20 ou mairie@mairie-marmande.fr ou sans rendez-vous au marché le deuxième samedi du mois.

LA VILLE SE VÉGÉTALISE MARMANDE PASSE AU VERT !

Aujourd'hui, face aux enjeux d'adaptation au changement climatique et au besoin de la population de respirer un air plus pur, la végétalisation des espaces publics constitue une réponse. En quoi le végétal est-il un élément essentiel au bien-être en ville ?



▲ Nouvel espace végétalisé à proximité de la place de la Couronne.

Faire respirer la ville

Les dernières canicules, parmi les plus difficiles que la France ait connues depuis 2003, ont rendu les villes irrespirables avec une chaleur qui s'installe pendant des jours et baisse à peine la nuit. La raison en est dûe en partie au grand nombre de surfaces bétonnées et de bâtiments composant la ville qui créent une inertie thermique qui se réfléchit d'un mur à l'autre. S'y ajoutent l'activité humaine, les transports et aussi la climatisation. Cela entraîne le phénomène d'îlots de chaleur avec des effets d'inconfort, impossibilité de sortir pendant la journée, insomnie la nuit, conséquences sur la santé...

La végétalisation réduit l'effet d'îlot de chaleur urbain. La végétation relâche dans l'air de l'humidité par le biais de l'évapotranspiration et rafraîchit l'atmosphère. Les arbres créent de l'ombre si bien que la température baisse de 2 à 4°C environ. Le végétal contribue à une meilleure isolation thermique des bâtiments et permet aussi de réduire l'émission des gaz à effet de serre.

L'imperméabilisation des sols en ville limite l'infiltration de l'eau dans la terre. Or ce phénomène a plusieurs conséquences : les eaux ruissellent tout en se chargeant de polluants contenus sur les surfaces et selon le volume des écoulements, peuvent provoquer des inondations. En rendant les sols plus perméables, on rétablit le cycle naturel de l'eau et donc leur enrichissement. En végétalisant la ville, la rétention temporaire de l'eau, l'équilibre et le cycle naturel du transport d'humidité peuvent être relancés. "Il faut faire pénétrer l'eau dans le sol"

Maintenir les services écosystémiques

Le végétal est à l'origine de très nombreux bienfaits souvent par effet domino. Il concourt ainsi à une meilleure qualité de l'air grâce à sa capacité d'absorber les polluants. La végétalisation permet de maintenir et de favoriser la biodiversité en créant de nouveaux habitats pour la faune et la flore et en créant des corridors écologiques permettant de relier les différents espaces verts entre eux et ainsi retenir les insectes pollinisateurs. La végétalisation permet également de réduire la pollution sonore en atténuant la propagation du bruit.

Enfin, la nature est essentielle pour le bien-être physique et mental, la réduction du stress dû au développement de certaines maladies et allergies. Elle améliore le cadre de vie et l'état de santé des citadins.

Favoriser le faire-ensemble

Les espaces verts sont aussi des espaces de socialisation, ils favorisent la promenade, la discussion avec les autres passants... Comme tous les habitants ne disposent pas d'un jardin, les jardins familiaux –terrains attribués à des personnes à revenus modestes souhaitant pratiquer le jardinage pour leur alimentation à l'exclusion de tout usage commercial – sont une solution. Pour ceux de Carpète, une mise à jour est en cours concernant le règlement intérieur, l'usage de l'eau, l'entretien... et pour recenser les parcelles libres afin de répondre à la demande des personnes en liste d'attente. En 2023, la ville va proposer de nouveaux jardins familiaux dans le secteur du Château d'Eau avec des parcelles de 100 à 200m². Avant l'attribution, un travail préparatoire de sensibilisation sera effectué avec les futurs jardiniers. C'est la première étape du Pacte Alimentaire pour répondre à "Comment se nourrit-on aujourd'hui?". Et dans le parc central de La Gravette sont envisagés des jardins partagés, créés ou utilisés collectivement, ouverts au public avec possibilités d'animations éducatives et écologique.



Plantation de végétaux aux abords de l'école Labrunie. ▲

Comme Chantal et Patrick, vous pouvez, vous aussi, végétaliser votre pas de porte ! ▼



▲ Potager pédagogique pour les enfants de l'école Labrunie.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Les enjeux entourant la transition environnementale des collectivités sont aujourd'hui nombreux. Sobriété de court terme et transformation de long terme...

La transition écologique est au cœur du programme municipal. Celle-ci nécessite de nous interroger sur nos besoins puis d'adapter nos usages à ces besoins. Dernièrement, les événements de l'été et ceux liés à la guerre en Ukraine avec l'explosion des coûts de l'énergie sont venus renforcer l'urgence à agir. Le Plan de Sobriété Énergétique présenté et adopté lors du conseil municipal du 17 octobre 2022, vise à réduire les consommations pour limiter les impacts environnementaux et maîtriser nos dépenses d'énergie. Un plan avec des actions immédiates et des actions à moyen et long terme.

Selon le diagnostic, les consommations en gaz sont liées au chauffage des bâtiments municipaux dont les 12 écoles et les 17 équipements sportifs.

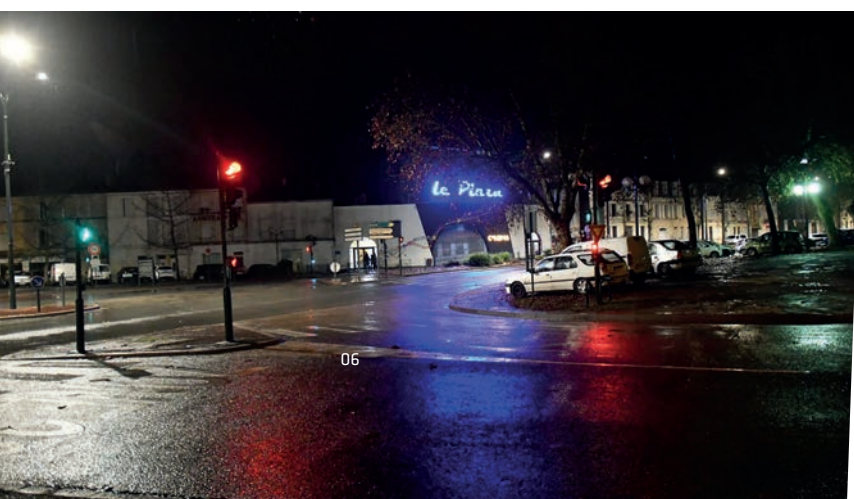
Première mesure immédiate, la maîtrise du niveau de température : les bâtiments administratifs et les écoles seront à 19°C, sauf les maternelles à 21°C, dans les gymnases ce sera à 14°C avec une adaptation selon les pratiques et publics. La baisse de 1°C génère une baisse de la consommation d'environ 7%. En parallèle, des travaux d'isolation thermique, de huisseries et de ventilation devront permettre de réduire durablement les consommations énergétiques

Concernant la consommation en électricité, l'éclairage public représente 44%, les équipements sportifs 21%. Les mesures déjà prises et à renforcer : poursuivre la mise en place des LED (éclairage public et écoles) d'ici à 5 ans, un usage réfléchi des locaux afin que l'éclairage ne soit pas gaspillé. Par ailleurs, l'éclairage public est, désormais, éteint de 23h30 à 5h30 (sauf exceptions). Cette mesure doit diviser par deux la puissance consommée.

Cette recherche d'efficacité s'adresse à chacun d'entre nous. Elle se fera avec pédagogie et concertation auprès de tous les usagers des sites municipaux, ceux occupés par des tiers associatifs et aussi sportifs. Ils sont déjà sensibilisés à cette démarche d'amélioration des usages. Le travail sur les bâtiments publics est essentiel dans ce plan de sobriété. Outre la réduction des consommations grâce à une amélioration des usages et par une meilleure isolation thermique, il faut également profiter du potentiel de ces bâtiments en matière de production photovoltaïque. Valoriser ainsi le patrimoine foncier public est une piste d'actions pour l'avenir.

L'ambition de la municipalité est de faire de Marmande, une ville sobre dans ses consommations d'énergie tout en conservant la qualité du service rendu. Nous réduirons également la facture énergétique et nous contribuerons à préserver notre planète et un climat vivable pour toutes et tous.

Avant et après la coupure de l'éclairage public à 23h30. ▼



AGIR POUR LA PROPRETÉ DE SA VILLE



Aménager, embellir, gérer la propreté, faciliter les déplacements et l'accessibilité, assurer la sécurité et le confort des habitants... Des sujets au cœur de l'action municipale. Ces réalisations qui offrent un cadre de vie agréable à la population comme les dégradations ont un coût pour la ville et aussi pour le contribuable. Le Plan Propreté mis en place par les services entre aujourd'hui dans sa phase active.

À ce jour, la réorganisation du service propreté doit améliorer la qualité du service rendu tout en maîtrisant l'impact sur l'environnement.

Le diagnostic (en cours) effectué par les agents municipaux, est réalisé à partir d'une grille d'évaluation comportant plusieurs critères de mesures objectives de la propreté des rues et trottoirs. Il est possible pour les habitants de participer.

Si vous souhaitez participer et être associé à cette évaluation, **prenez contact avec le service Propreté au 05 24 30 30 01** ou au **service Vie Citoyenne au 05 53 64 81 01**.

Ce plan en 10 actions comporte pour chacune d'elles, une fiche indiquant le constat, le périmètre, l'état des lieux, les actions réalisées et celles proposées. Un dossier complet y sera consacré lors du prochain numéro.

Sacs poubelles au sol, congélateur sur trottoir, slalom entre crottes de chiens... Le triste spectacle proposé à de trop nombreuses reprises n'a que trop duré. Face à ce constat, M. le Maire souhaite désormais que les pollueurs soient sanctionnés financièrement.

Après une phase pédagogique de rappel des règles essentielles de vie en communauté et de communication, le volet répressif (fiche action n°10) sera activé.

• PARTICIPATION CITOYENNE

Né de quelques discussions entre membres du conseil de quartier Trec, le projet a séduit d'autres habitants du quartier. C'est ainsi que Françoise, Nicole, Francine, Magali, Brigitte, Michel, François et Jean-François, des Marmandais de longue date ou plus récemment installés se sont regroupés dans le collectif du Trec pour proposer leur projet dans le cadre de la 2^e édition du budget participatif.

RETOUR AUX SOURCES,

LE CHOIX DES HABITANTS POUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2022

L'objectif est de mettre en valeur le jardin des Sources, lieu encore méconnu des habitants et pourtant ! C'est un lieu riche de mémoire historique, il fut le premier quartier de la ville et il est un lieu riche en biodiversité que le collectif souhaite préserver, entretenir et même enrichir avec l'idée de remettre en culture la cressonnière. L'eau est très présente avec, sur le site, le lavoir du Carrousel, celui des Cinq Canelles, celui des Lavandières... Il est donc envisagé de faire de la sensibilisation sur l'eau, l'origine des sources, l'histoire du Trec et celle de Garonne.

Depuis des mois, le collectif a peaufiné son projet et fait des devis de chaque action à mener, le montant total est estimé à 34 167€. Arrivé en tête des projets présentés lors de ce budget participatif 2022, la réalisation va nécessiter du temps mais les porteurs du projet assurent qu'ils suivront pas à pas l'évolution et en seront partie prenante.

En voulant mettre à disposition de tous ce lieu patrimonial, le collectif souhaite promouvoir le vivre ensemble dont ils sont un bon exemple.



OÙ EN EST LE PROJET DU BUDGET PARTICIPATIF 2021 ?

Pour rappel : la municipalité a 3 ans pour réaliser et finaliser les projets lauréats. Pour celui de la 1^{ère} édition, cela avance. Les tables sont en cours d'acquisition, 10 arbres ont été commandés pour apporter plus d'ombrage au parcours,

les contacts sont pris pour la réalisation d'une zone d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) par de l'alvéolé engazonné, et la réalisation d'un relevé topographique va permettre d'implanter au bon endroit les propositions faites par Brigitte Falcon et son projet « La Filhole, un lieu de vie pour tous ».

PLUS PRÈS DES ÉTOILES... !

La ville a candidaté en juin dernier aux Trophées de la Participation & de la Concertation 2022, attribué par le think tank " Décider Ensemble" en partenariat avec La Gazette des communes, visant à diffuser une culture de la participation et faire connaître les bonnes pratiques et les nouvelles manières d'associer les citoyens. Plus de 130 dossiers ont été déposés pour 2022. Lors de cette 7^e édition, les récompenses allant d'une à quatre étoiles, la commune a obtenu 3 étoiles pour « Construire Marmande ensemble grâce à une démocratie active ».

Cette distinction souligne la qualité du travail menée depuis les Assises de la Citoyenneté, à la définition des outils et des dispositifs, leurs mises en œuvre, l'implication des publics et bien d'autres critères d'impact de la démarche.

◀ Karine Dewilde (Directrice Vie Citoyenne) et Christian Sorin (Adjoint au Maire) recevant le diplôme des mains du maire de Grenoble Eric Piole.



BUDGET PARTICIPATIF #2

Le vote des marmandais lors du scrutin de la 2^e édition du Budget Participatif a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 451

Suffrages exprimés : 451

Le projet "Retour aux Sources" l'emporte avec 37,5% des voix, devant les projets "Les Bouchons vainqueurs" (36,60% des voix), "Espace de convivialité et barbecue" (13,30% des voix) et "Revalorisation de la Tomate (12,60% des voix).

Comme vous avez pu le lire ci-contre, le groupe d'habitants marmandais à l'origine du projet "Retour aux Sources" a déjà bien planché sur les actions à mener pour redonner du lustre à ce quartier et au bénéfice de tous.



▲ Animation lors des Journées Écocitoyennes

LES DÉCHETS, PLUS QU'UN PROBLÈME !

Favoriser la participation de chacun en prenant part à des réalisations concrètes, c'est le pari réussi des Journées Écocitoyennes d'octobre dernier concernant la problématique des déchets en ville. L'ensemble des CLAE de la ville s'était donné rendez-vous sur la place Clemenceau pour participer à ces journées. Ils ont collecté des déchets, participé aux différents ateliers de sensibilisation et ont partagé leur avis.

Citoyenneté active, rencontres, mixité, ce « faire ensemble » est le corollaire de la dynamique du « vivre ensemble ».

• ACTION MUNICIPALE

En ce début d'année, c'est l'occasion de prendre de bonnes résolutions. Et si l'on envisageait sérieusement de choisir le vélo pour se déplacer en ville ? Vous hésitez à enfourcher la bicyclette autrement que pour la balade dominicale ? Voici pour ceux qui doutent encore quelques bonnes raisons pour se mettre à pédaler.

A VÉLO, ON A TOUT À GAGNER !

Se mettre au vélo n'est pas très compliqué, en plus d'être bon pour l'environnement, c'est un moyen de locomotion économique, bon pour la santé et qui fait gagner du temps. En bref, c'est le véhicule du futur. Les avantages innombrables sont pourtant peu considérés. Il peut se pratiquer de 7 à 77 ans (voire plus), pour faire 2 à 20 km ou plus, il est une réponse aux défis des mobilités de demain. Le vélo permet d'économiser de l'argent, mieux vaut un coup de pédale que d'accélérateur, le coût annuel

pour une voiture est de 5 000€ contre 250€ pour le vélo, soit une économie de plus de 350€ par mois. Il est aussi efficace. Sur des distances de moins de 5 km, le vélo est plus rapide que la voiture, il fait gagner du temps, permet d'être ponctuel, d'éviter les embouteillages et est facile à stationner gratuitement ! Avec la bicyclette, on fait un geste pour la planète. On ne pollue pas, on ne fait pas de bruit et on occupe peu d'espace public, on rend ainsi la ville plus agréable. Et le vélo est bon pour la

santé en général. Sa pratique régulière permet de réduire les risques de cancers et de maladies cardiaques, améliore la capacité respiratoire, réduit les états de stress, améliore le sommeil, renforce le système immunitaire... soit des bénéfices à tous âges. Le vélo, c'est aussi le plaisir, la sensation de liberté, d'autonomie : c'est quand je veux, où je veux, comme je veux !

Alors en 2023, on se met au vélo !

ADOPTER LE VÉLO, C'EST PENSER À...

Tout d'abord, penser à choisir le bon vélo en fonction de son usage. Pour le quotidien, prenez un vélo de ville, voire un "single speed" (moins cher, plus léger, plus robuste et adapté à la pratique urbaine), pour la performance, un vélo de route, pour un usage plus utilitaire, un vélo cargo pour sa capacité de stockage ou pour transporter les enfants, et le vélo électrique pratique pour économiser ses efforts. Se déplacer à bicyclette nécessite d'acquérir des équipements additionnels pour assurer sa sécurité et son confort. Pour ne pas voir son vélo disparaître surtout s'il passe la nuit ou la journée dehors,

optez pour un cadenas solide en "U". Ne roulez pas sans lumières (la loi requiert un éclairage avant et arrière), adaptez la puissance à l'usage en endroits éclairés ou sombres. Autre pièce essentielle, la sonnette. Le port du casque, s'il n'est obligatoire que pour les moins de 12 ans, est toutefois recommandé. Selon le trajet et la météo, adaptez votre tenue, il existe une large gamme de vêtements pour faire face à la pluie et au froid notamment. Il n'y a pas de mauvaise météo en vélo : les villes les plus cyclables comme Copenhague ou Amsterdam ne sont pas vraiment des villes tropicales !





RONDE USEP
29^e édition
19 - 24 juin 2023

• ACTION MUNICIPALE

BON À SAVOIR

Ce qu'on adore avec le vélo, c'est qu'il y en a pour tous les goûts, tous les âges, pour tous les usages, et pour tous les budgets. Vous pourrez trouver un vélo neuf tout à fait correct à partir de 200€ chez les équipementiers vélos de la ville ou de très belles affaires d'occasion à partir de 50€ sur des sites en lignes ou plus localement auprès de **La Recyclerie du Marmandais**, au lieu-dit Placiot à Cousan (Marmande) tél : 06 68 89 33 52 ou auprès du Garage à vélos de l'association sociale et solidaire **Bougeons-Nous !47** sur bougeonsnous47@gmail.com ou tél. 09.72.88.71.42

▲
La Ronde Usep sera cette année
au départ de Marmande

FORFAIT MOBILITÉ DURABLE

C'est une aide proposée par l'Etat pour favoriser les mobilités douces sur les trajets domicile-travail. Ce forfait de 300 à 700€/an peut être demandé auprès de votre employeur si vous vous déplacez à vélo pour vous rendre au travail.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14046>

CONSEILS POUR LES CYCLISTES

Partager la route avec des voitures peut paraître impressionnant et vite stressant. Quelques règles de base pour se déplacer en toute sécurité en ville et se sentir à l'aise en pédalant :

Les véhicules motorisés doivent vous dépasser à 1m de distance en ville et 1,5m hors agglomération. Partez toujours du principe qu'un véhicule ne vous voit pas, et qu'il ne changera pas de trajectoire pour vous. Vous êtes tenus de rouler sur la partie droite de la chaussée. Dans les rues étroites, vous avez le droit de rouler au milieu de la voie. Certaines rues sont des double-sens cyclables même

si les conducteurs n'aiment pas ça ! Dans ces zones 30 et 20, veillez à porter une attention aux piétons.

Sur les pistes cyclables, soyez toujours prudents, elles ne sont pas synonymes d'îlots de sûreté. De même avec les lignes blanches peintes au sol, soyez conscients que des véhicules vous entourent.

Ne jamais doubler un bus, un camion ou même une camionnette par la droite.

Enfin, ne roulez jamais sur les trottoirs. Les trottoirs c'est pour les piétons.

Plus il aura de cyclistes sur les routes, plus ils y seront en sécurité.

ASSOCIATIONS

Pour tout savoir sur la pratique, les actualités et la réglementation liées à l'usage du vélo :

La Fédération française des usagers de la bicyclette
<https://www.fub.fr/>

Cyclo Club Marmande 47

Association sportive regroupant toutes les disciplines du cyclisme, de loisirs à la compétition de haut niveau (route, BMX, Cyclo-cross, piste, VTT...) Label : école de cyclisme.

Tél : 06 80 15 41 06 – ccm47@sfr.fr et www.ccmarmande.fr

PLAN VÉLO MARMANDE

Faire du vélo est un choix personnel qui doit être facilité par des aménagements qui sécurisent la pratique. C'est l'objectif du plan vélo qui a été présenté en conseil municipal le 17 octobre 2022. Vous pouvez le consulter le site de la ville de Marmande ainsi que sur la chaîne Youtube de la mairie.

• TÉMOIGNAGES

Coup de projecteur sur quatre acteurs du vélo en Marmandais.

À travers leurs témoignages, vous vous rendrez compte qu'il existe de nombreuses façons de vivre le vélo. Nous les remercions pour leur implication passionnée.

LES ROIS DE LA PETITE REINE



Patrick Joret (1)

VÉLO PASSION

J'ai d'abord été un passionné de moto. À 18 ans, je faisais des courses de grass-track et après un très grave accident de la circulation en 1974, j'ai dû arrêter. J'avais un copain qui s'intéressait aux vieilles motos et j'ai commencé comme ça. Et puis j'ai découvert le milieu de l'autre deux-roues, le vélo. Je me suis pris de passion pour son histoire avec les innombrables recherches techniques et les systèmes incroyables qui l'ont fait évoluer. Des premières draisiennes en 1817 – l'ancêtre du vélo, un engin muni de deux roues et d'un guidon que l'on poussait avec ses pieds pour avancer – à l'invention du français Pierre Michaud qui en 1861 a eu l'idée de mettre un système de pédales et à Eugène Meyer qui en 1868 invente la roue à rayons et ajoute une chaîne. C'est la 1^{ère} bicyclette, le grand-bi. J'étais brocanteur et j'ai amassé un peu de tout, des affiches, des cadres, des vis et je restaure les vieux vélos. Certains dénichés et récupérés un peu partout en Europe. Je suis aujourd'hui un collectionneur éclairé. Le vélo, c'est aussi quelque chose qui m'a aidé à surmonter ma maladie – la dystonie. Je me suis engagé à aider la recherche médicale et donc j'ai utilisé ma passion pour récolter des fonds. Avec quelques amis, nous avons créé et organisé de 2009 à 2014 à Marmande, la manifestation La Belle Époque, autour des vélos, des costumes, des métiers de 1900. Il y a aussi de belles rencontres avec Poulidor, Moser, Thévenet, Hinault et de bons souvenirs au Tour de France 2010 avec mes vieux vélos pour les 100 ans du col du Tourmalet.

Patrick Vitrat (3)

VÉLO DU QUOTIDIEN

J'ai la fibre du vélo depuis toujours. Cela doit venir de mon père, électricien, qui allait sur les chantiers en vélo jusqu'à Bergerac parfois, à l'époque il y avait peu de voitures. Les gens circulaient donc comme ça, aujourd'hui, c'est triste, on ne voit plus grand monde. À 5-6 ans, premier vélo avec lequel j'allais à l'école quel que soit le temps. Et puis c'est resté. J'ai passé mon permis de conduire à 18 ans et acheté une voiture mais pour tous mes petits déplacements, c'est la bicyclette. Et toute la famille en fait, mes enfants, mon épouse. Et à chaque usage, son vélo, un pour la ville, un pour les sorties grande distance, un pour les balades... En soixante ans de pratique, j'ai constaté certaines évolutions et le premier danger, c'est la mentalité. Les automobilistes sont toujours plus pressés, les cyclistes, on les dérange. Aujourd'hui encore, malgré les zones 30 où l'on a le droit de rouler en double sens et malgré les indications, cela reste accidentogène d'être sur la chaussée. Il faut faire de l'éducation. Le vélo doit être intégré au plan de circulation et respecté des autres usagers de la route, c'est une culture à avoir. Il faut faciliter la pratique cycliste en ville car le vélo c'est la facilité d'aller et venir, de se garer, c'est économique, écologique. Et bon pour la santé. Je fais du vélo en toute saison et je n'ai jamais été malade. Face au climat, il suffit de s'adapter vestimentairement comme le fait un piéton. Le vélo permet de passer du temps en extérieur, et de faire de l'exercice chacun à son rythme.

Elisabeth Legouge-Rouxel (2)

VÉLO COMPÉTITION

J'ai d'abord fait du judo (ceinture noire) et je faisais de petites sorties à vélo, cela m'a plu et j'en fais depuis une trentaine d'années. Je faisais des cyclo-sportives sur des trajets assez longs et maintenant je fais de l'ultra-trail soit de très grandes distances de 500 à 1200 km. Dans ces épreuves la dimension mentale et psychologique passe avant la performance physique même si l'effort est là. Dernièrement, nous avons fait Bordeaux-Paris en 26h sans s'arrêter pour dormir. Plus on roule, plus le mental suit et c'est là le défi. J'ai plusieurs courses à mon actif, mon record est d'avoir participé à 42 cyclosportives sur une année et d'avoir 27 victoires. J'ai aussi participé à 1 Tour de France cyclotourisme, 7 Paris-Nice, 2 Paris-Agen et 2 Paris-Bayonne, 1 Tour de Corse, de La Réunion, de la Guadeloupe, de la Martinique... Bien sûr qu'il faut la condition physique, je m'entraîne environ une dizaine d'heures par semaine, à peu près ! J'ai besoin de faire de l'exercice, j'ai même fait un marathon de Paris en 3h30. Je suis médecin et je dis souvent que "nager, marcher et pédaler" sont des choses que l'on peut faire à tout âge. Le sport-Santé doit d'ailleurs être encouragé. Il y a plusieurs manières de pratiquer le vélo, en balade, en compétition, en rando... En ville, je dirais qu'il faut surtout un partage de la route et un respect mutuel et réciproque entre voitures et vélos. Le vélo, c'est aussi bon pour l'environnement, ça ne pollue pas. Et il permet de découvrir les paysages et la gastronomie. Le vélo est un moyen d'explorer le monde.

Stéphane Prima (4)

VÉLO TRANSMISSION

En 1995, la 1^{ère} Ronde Cyclotouriste est créée par Dominique Gabarroche, délégué départemental de l'USEP. Cette manifestation concerne les classes de CM1 et CM2 et pour cette 29^e édition du 19 au 24 juin 2023, elle réunit 50 écoles et partira de Marmande. Il s'agit d'une randonnée traversant le département avec des parcours de 50 km par jour et un hébergement dans un internat de lycée. Véritable projet associatif d'école pour lequel on prépare, en amont, les enfants à manipuler un vélo et à vivre en groupe. Cela nécessite une quinzaine de sorties d'entraînements où ils font graduellement 10 à 50 km, accompagnés par des parents bénévoles ayant reçu une formation agréée. Le projet ouvre l'école sur son environnement et donne aux parents un rôle de coéducation. Il permet aux élèves d'apprendre le code de la route et de passer le permis Savoir Rouler à Vélo. Et également des apprentissages parallèles, sur l'histoire-géographie, les sciences, la citoyenneté, les valeurs d'effort et de courage, et aux enfants de se découvrir eux-mêmes, de dépasser leurs limites, c'est un projet complet. Et unique en France dans sa durée et son intensité ! Pour les enfants et les accompagnants, cette épreuve collective est souvent inoubliable grâce aux motards de la gendarmerie, les voitures, ouvreuse et balai, le bus... Cette année, ce sont 56 élèves de Beyssac et une quinzaine de parents qui participent à cette belle aventure d'éducation populaire.

ÇA SE PASSE EN VILLE ...



Les commerces de bouche des Halles que vous pouvez retrouver du mardi au samedi de 7h à 12h animent également la vie du quartier en proposant leurs produits de qualité, un lieu idéal pour faire des achats en circuit court.



Ce quartier est également le témoin d'un passage de relais et d'une transmission symbolique au Café du Commerce. Une nouvelle génération de "filles" reprend cet établissement emblématique situé sous les arcades.

UN CONCENTRÉ DU BIEN-VIVRE MARMANDAIS

C'est un des hauts lieux de l'histoire de Marmande, situé juste au-dehors des murailles de la ville qui au Moyen-Age est devenu le centre de négoce des blés appelé « place des Bladières ». Devenue au fil du temps la place du marché avec un halle métallique « à la Baltard » démolie ensuite pour une autre halle vouée elle aussi à la démolition à la fin des années 1990. Cette place fait partie d'un quartier tout aussi historique. Dans son périmètre on y trouve du patrimoine avec l'église Notre-Dame, son cloître... la rue Labat et ses maisons à colombages, la Tour du passeur au chemin de ronde du Caillou... de la culture avec la Médiathèque, de la gastronomie avec ses nombreux restaurants aux diverses saveurs, des services de bien-être avec spa, coiffure, esthétique, et bien d'autres encore. Un quartier riche, un concentré du bien-vivre marmandais. En son cœur s'y déploie, chaque samedi les toiles du marché de plein vent avec son va-et-vient de chaland, de passants, de conversations, de bonjour...

Et du mardi au samedi de 7h à 12h, les Halles, un espace couvert, vous propose le meilleur de nos produits locaux (3 boucherie-charcuterie, 1 primeur fruits et légumes, 1 boucherie chevaline, 1 volailler, 1 fromager-crèmerie et 1 pain et pâtisserie). De quoi remplir son cabas de fraîcheur ! Et impossible de ne pas voir l'immeuble à arcades avec ses commerces aux activités là aussi variées (comics book, bijouterie-joaillerie, tatouage, coiffure, librairie, expert-comptable et galerie d'art – Garoz'art) sans oublier l'emblématique établissement présent depuis 1856, le Café du commerce Chez les filles avec aujourd'hui Chiara Mancini et Marion Wegscheider soucieuses de préserver le lien social dans ce quartier qu'elles affectionnent tant.

RECENSEMENT 2023

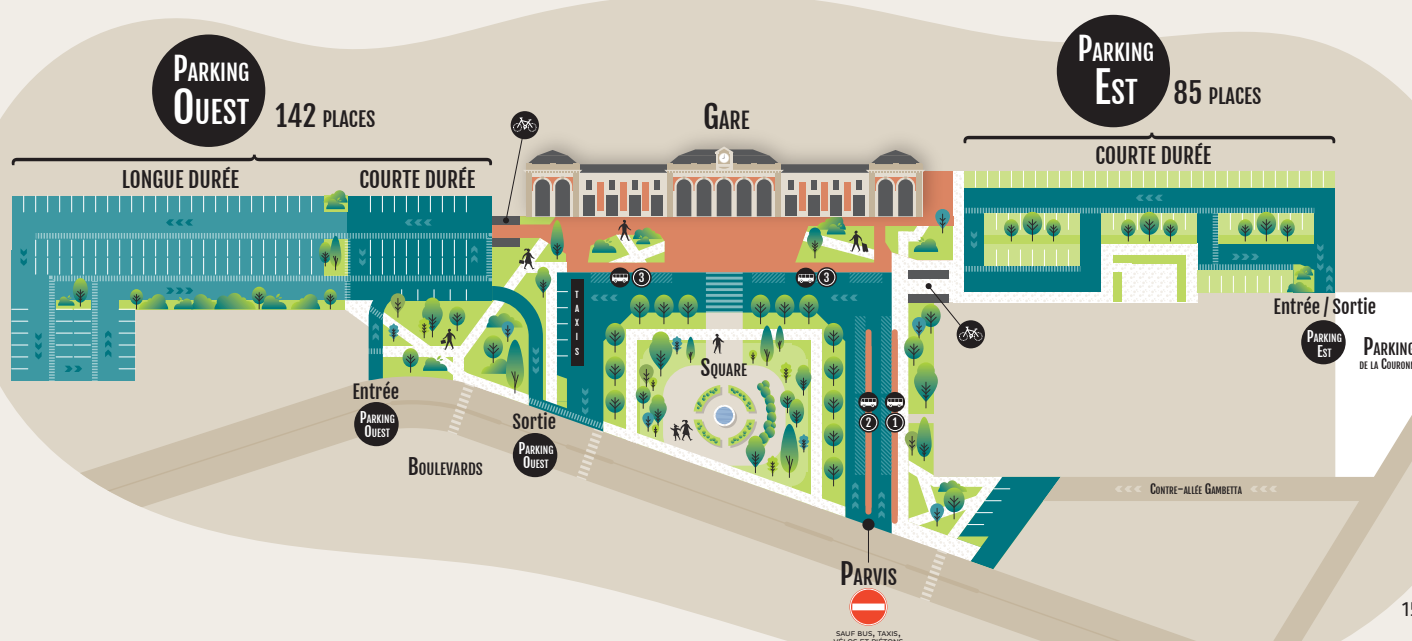
Le recensement devenu annuel démarra le 19 janvier sur la commune de Marmande comme sur l'ensemble du territoire national. Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité. Cette démarche est donc utile pour vous, pour les communes qui adaptent ainsi leurs politiques publiques mais également pour les associations et les entreprises qui ciblent ainsi les besoins de leur territoire.



ÉCHOS DE L'AGGLO : PEM, C'EST TERMINÉ !

Le pôle d'échange multimodal (PEM) offre un nouveau visage aux abords de la gare et appelle à de nouveaux usages. Côté stationnement, le parking Est propose 85 places de courte durée, le parking Ouest propose 37 places de courte durée. Également à disposition : 6 arrêts minute à moins de 60m de l'entrée de la gare et 105 places de longue durée accessibles uniquement aux usagers du rail munis d'un abonnement ou d'un billet. Le parvis est réservé aux déplacements doux (piéton, vélo) et aux transports en commun et taxis.



• AGENDA

NOTRE CHOIX



Du 3 et 5 février 2023

FESTIVAL MONDOCLOWNS

Pour sa 7^e édition, le festival clownesque nous présentera un grand "Brikabrac" dont lui seul a le secret. La recette de cette tambouille du rire version 2023 sera encore composée de nombreux personnages loufoques réunis pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Car le rire ne connaît aucune frontière et l'on y succombe à tout âge !

Le Festival Mondoclowns s'inscrit désormais comme une manifestation phare du calendrier des événements marmandais au même titre que Garorock, le Festival Lyrique ou bien encore Jazz et Garonne. Marmande est une terre de festivals et ceci à toutes les périodes de l'année.

Avant les premières jonquilles, ce sont donc les nez rouges et les costumes excentriques qui feront leur apparition à Marmande et plus précisément dans l'écrin du Théâtre Comœdia mais aussi dans les rues de la cité au gré de leurs déambulations.

Vous serez encore une fois nombreux à venir apprécier ce spectacle qui offrira plusieurs représentations au cours de ce premier week-end du mois de février. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas encore leurs places, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Office de Tourisme de Val de Garonne pour réserver.

Renseignements / Réservations : 05 53 64 44 44

12 janvier

VŒUX DU MAIRE

Le jeudi 12 janvier 2023 sera l'occasion pour Joël Hocquelet, Maire de Marmande, de présenter ses vœux aux Marmandaises, aux Marmandais, aux associations et aux forces vives de la ville. Ce sera l'occasion pour lui de s'adresser à vous pour présenter les projets portés par la municipalité pour l'année 2023. Certains, en cours de réalisation, seront finalisés, d'autres démarreront après la phase nécessaire de concertation et de préparation. Parmi ceux-ci, la rénovation de la place Clemenceau, projet structurant pour les décennies à venir et qui va donner un nouveau visage au centre-ville.

14 janvier

"LES PETITS DEVANT !"

Début d'année et début de carrière pour les marmots du Conservatoire. Après quelques mois de pratiques, les petits apprentis musiciens et chanteurs vont se présenter sur la scène de l'Espace Expo pour vous donner un aperçu des compétences artistiques qu'ils ont acquises au cours de leurs premières leçons au sein du Conservatoire Municipal Maurice Ravel.

Il y aura sûrement un petit peu de trac mais aussi beaucoup d'envie de bien faire de la part de tous ces petits musiciens et chanteurs qui seront bien sûr encadrés par leurs professeurs.

15 janvier

CONCERT DU NOUVEL AN

En 2023, le concert gratuit du Nouvel An ne sera pas repoussé aux calandes grecques pour raisons sanitaires et aura bien lieu en tout début d'année comme son nom l'indique. Ce sera le groupe **Lily Avaz**, version guitare et chant, qui se produira sur la scène de l'Espace Expo pour le plus grand plaisir des Marmandais présents.

Le groupe reprendra les plus grands classiques français et latino à sa façon avec une touche de sensualité et un soupçon de notes bien ajustées.

Voilà de quoi bien commencer l'année pour les Marmandais !

Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal

MAJORITÉ MUNICIPALE

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-nous d'abord de vous souhaiter ainsi qu'à vos proches le meilleur pour 2023. Espérons que les difficultés de ces dernières années vont s'estomper et laisser la place à un avenir plus serein. Les efforts déjà consentis devront toutefois être poursuivis, non seulement pour contenir la facture énergétique mais aussi dans l'objectif qui nous guide chaque jour : réduire notre consommation des ressources de la planète. Ce n'est plus aujourd'hui discutable et nous tenons à remercier les Marmandais qui, à titre individuel ou au travers des associations se sont engagés dans ce sens. De notre côté, nous, élus, continuerons à nous investir avec cœur dans les projets et les actions qui rendront notre ville plus accueillante, plus solidaire et plus agréable. De belles réalisations vont se concrétiser ou démarrer dès cette année : après l'Ilot des Religieuses, c'est le jardin Espiet qui va sortir de terre et offrir aux Marmandais et aux visiteurs un havre de fraîcheur et de tranquillité. La rénovation innovante de la cour de l'école Labrunie. La place Clémenceau et les rues adjacentes ont fait l'objet de réflexions pour leur requalification qui va débiter dans l'année. Même si ce temps a pu paraître long, notre choix de passer par une démarche intégrant les Marmandais au moyen d'un conseil participatif a permis de coconstruire ce projet. Le projet CESAme prend enfin corps avec le début des travaux et la préparation de l'accueil des futurs occupants. Des travaux de rénovation énergétique vont se poursuivre notamment au sein des écoles ou des équipements sportifs. Notre administration continue à se restructurer à moyens constants mais avec des compétences mieux utilisées. L'investissement des agents municipaux au service de la ville se concrétise d'ailleurs chaque jour que ce soit dans les domaines administratifs, techniques, culturels, éducatifs ou sportifs. C'est un travail quotidien, indispensable à notre qualité de vie. De beaux projets concernant la culture, le sport ou l'éducation vont également voir le jour. Vous pouvez compter sur notre engagement au service de notre belle ville et de tous les marmandais.

Les élus de la majorité municipale



HOMMAGE À JEAN-PAUL GONDELLON

C'était un homme discret et aussi plein d'humour qui a consacré une partie de sa vie au service de administrés de la ville de Marmande et aussi de Poussignac où il s'est beaucoup investi dans l'association culturelle de ce petit village qu'il aimait tant. Élu conseiller municipal pour la première fois en 1995 sur la liste de Gérard

GRUPE «VIVRE 100% MARMANDE» 2023 EST ARRIVÉE.

C'est le moment des vœux. C'est le moment d'espérer. En premier lieu et sans aucune prétention, nous espérons que la paix sera préservée et que notre quotidien n'aura plus à pâtir de décisions que nous ne maîtrisons pas. Vœux pieux, peut-être, mais indispensables à un avenir serein. Plus près de nous, espérons que vous, Marmandaises et Marmandais, vous soyez enfin associés aux grandes décisions portées par la majorité municipale. Cette dernière vous associe-t-elle à l'élaboration des projets comme elle aime à le dire pour animer, dynamiser et rendre notre belle ville attractive ?

Peut-on parler d'une démocratie participative quand seulement 170 habitants sur 17660 soit 1% d'entre nous sont consultés pour le réaménagement de notre centre-ville ? Gérer une municipalité n'est pas aisé, mais innover en termes de démocratie ne nécessite-t-il pas de l'engagement, de l'énergie, de la communication et des moyens pour être au plus près de vous ? Espérons une réelle évolution en ce sens pour 2023 et qu'enfin les projets voient le jour, afin que le déclin de notre ville amorcé depuis 2020, ne se poursuive pas. Pour cela souhaitons que l'équipe de la majorité municipale prenne conscience du décalage fréquent entre des réalités mal prises en compte et un discours qui se veut rassurant. Cependant pas de désespérance, nous avons de belles énergies, celle de notre cœur, de notre travail, celle de notre solidarité et bienveillance, autant de qualités à mobiliser pour bien vivre ensemble et développer notre ville.

En ce début d'année nous souhaitons vous apporter une bouffée d'optimisme, non pas un optimisme béat, mais la conviction que nous pouvons y arriver.

C'est pourquoi du fond du cœur, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023, remplie de moments heureux et de joies partagées.

Les élus du groupe «vivre 100% marmande»

Gouzes puis réélu en 2001, 2003, 2004 et 2008. Il a aussi travaillé dans le domaine de l'action sociale, la solidarité, la culture, le patrimoine, le tourisme, les finances, et surtout les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication). Il disait volontiers que « la vie est ma passion », il l'occupa avec ses passions pour le bricolage, le jardinage, la généalogie...

◦ LE PORTRAIT



*Il dit être un vieux Marmandais. Henri Lescouzères est surtout un homme heureux.
Cet autodidacte est l'un des derniers artisans tanneurs de France.
Une vie vouée au travail, il est artisan du matin jusqu'au soir.*

HENRI LESCOUZÈRES

"LE GENTLEMAN TANNEUR"

On dit communément que derrière chaque artisan, il y a une personnalité. Henri Lescouzères en est une. Dans ce pays d'ovalie, il n'a pas le physique d'un rugbyman mais a, en lui, une forme de noblesse de gentleman. À peine a-t-il fait ses premiers pas que la famille quitte la cité des Cadets de Gascogne pour celle de la Tomate. Après une scolarité classique du collège au lycée, c'est l'entrée dans la vie active dans l'entreprise familiale d'emballages en bois. Quelques années plus tard, Henri aspire à autre chose, il veut être son propre patron, avoir son atelier, une envie d'indépendance. Mais dans quel secteur ? Henri ne se sait plus comment il en est venu à la tannerie. S'il arrive par hasard dans ce métier, il en parle aujourd'hui comme un passionné, fier de son savoir-faire acquis au fil des années.

Parti de rien, il s'informe auprès des professionnels en exercice et apprend en pratiquant, en apprenant de ses erreurs, *J'ai eu des échecs comme tout le monde et ça m'arrive encore mais peu, sinon je serais parfait !* Henri s'investit dans ce métier dit de niche. *La tannerie est devenue un secteur très industrialisé notamment en Italie, moi, je suis un petit, quand je me suis installé il y avait encore beaucoup de petits ateliers, aujourd'hui nous devons être tout au plus 5 artisans tanneurs.* Henri a installé son atelier dans la zone d'activités de Michelin. À Marmande, au Moyen-Âge, le quartier des tanneurs se situait autour du point d'eau des Neufs Fontaines proche de la rue des Adouberies (du verbe occitan, adobar qui veut dire préparer).

Avec l'expérience, Henri a l'œil pour repérer les peaux qu'il veut. *Je trie ce qui me convient en fonction de ce que je veux faire, on ne fait pas n'importe quoi avec n'importe quelle peau.*

Pour obtenir une peau souple, élastique, légère et prête à l'emploi, il faut une bonne maîtrise de l'ensemble du cycle de tannage : lavage, picklage où les peaux sont placées pendant trois jours dans un foulon, puis dans une base d'eau pour être neutralisées puis relavage pour les blanchir, séchage



et ensuite, palissonnage. Henri peut alors les transformer en gilets, tapis, coussins, couvertures... et son produit phare, des chaussons.

Il a toujours choisi et/ou accepté des peaux dont la provenance est conforme à la réglementation. Henri est un homme de valeur du genre artisan responsable et éthique.

S'il achète encore des peaux auprès de

collecteurs, il aime surtout collaborer avec les éleveurs français. *J'ai évolué. Maintenant je travaille plus avec des petits éleveurs qui valorisent ainsi la totalité de leur produit ce qui leur permet aujourd'hui de vivre. Ils me fournissent la matière première que je transforme et la marchandise est alors proposée en vente directe chez eux.* Aujourd'hui, il a une clientèle de particuliers qui n'a eu de cesse de s'agrandir et d'être fidèle. En quarante ans de carrière, la qualité de son savoir-faire lui a conféré une renommée à tel point qu'il a eu des commandes spéciales pour des clients prestigieux. Il a également fourni des costumes pour le film *Les Visiteurs* et pour le docufiction *Homo Sapiens* de Jacques Malaterre et d'Yves Coppens. Une référence !

Henri est à l'origine d'Artimar, collectif des Artisans d'art du Marmandais. Une autre façon pour lui d'être militant, de défendre ces métiers où l'on aime la qualité du travail bien fait mais insuffisamment rémunérateur. Chaque fin d'année, Marmande accueille une exposition éphémère réunissant plusieurs artisans travaillant souvent seul dans de petits ateliers comme Henri. Son lieu de travail et aussi magasin est

attenant à la maison familiale alors il continue son activité, son choix de vie et quand on le cherche, sa petite-fille répond "Papy, il est dans l'atelier !". N'hésitez pas à rendre visite à Henri Lescouzères, le dernier gentleman tannier.

Tannerie Artisanale
7, impasse Léon Foucault - Marmande.
Tél. 05 53 64 69 95 - www.tannerie47.fr

Les dates clés :

1949

Naissance à Casteljaloux

1982

Création de son 1^{er} atelier

1985

Installation de l'atelier à Michelin

Marmande
TERRE DE GARONNE

Joël HOCQUELET
Maire de Marmande

et le conseil municipal
vous souhaitent une

BONNE
ANNÉE
2023



Du 13 au 18 août 2023, Marmande accueille le championnat de France de montgolfières